



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

(Dans ce texte la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes)

La Municipalité de Lac-du-Cerf est à la recherche d'un préposé à l'entretien de la patinoire pour la période du 6 décembre 2009 au 13 mars 2010 (14 semaines).

NATURE DU POSTE

Saisonnier – Temps partiel

Emploi à temps irrégulier et selon les conditions climatiques - Horaire variable

Sous l'autorité du conseil municipal de Lac-du-Cerf, le préposé est responsable de l'entretien de la patinoire et à cette fin, planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la patinoire.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Préparer la surface du terrain;
- Arroser la patinoire;
- Dénéiger la patinoire avec la souffleuse et le grattoir avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture (si nécessaire);
- Réparer les trous et les fissures dans la glace;
- Dénéiger les cabanes des joueurs;
- Dénéiger et sabler (si nécessaire) devant les portes d'entrée;
- Dénéiger les bandes permettant à la machinerie d'entrer sur la patinoire;
- Assurer la sécurité des utilisateurs;
- Faire fonctionner le matériel d'entretien de la patinoire;
- Assurer le bon fonctionnement de l'équipement et de la machinerie, voir à leur entretien et à leur rangement;
- Assurer l'entretien ménager du centre civique et voir à se procurer les produits de nettoyage;
- Déverrouiller le centre civique avant l'arrivée des utilisateurs;
- Assurer que les lumières soient fermées, que le chauffage ne soit pas trop élevé et que les chasses d'eau des toilettes ne soient pas restées enclenchées.
- Ouvrir les lumières de la patinoire;
- Afficher l'horaire d'utilisation de la patinoire.

L'arrosage et le déneigement de la patinoire se feront en dehors des heures d'ouverture de façon à assurer la sécurité des utilisateurs.

Heures d'ouverture de la patinoire et du centre civique :

Lundi au jeudi :	De 11 h 00 à 20 h 00
Vendredi :	De 11 h 00 à 21 h 00
Samedi et dimanche :	De 11 h 00 à 21 h 00

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir une connaissance de l'entretien d'une patinoire
Faire preuve d'une très grande disponibilité et d'une habilité certaine à communiquer avec le public
Être disponible 7 jours par semaine

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective en vigueur.

* À noter que la personne retenue aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire (art. 3.01 b)de la convention collective en vigueur).

DÉBUT DE L'EMPLOI

Disponibilité à compter du 6 décembre 2009.

COMMENT POSTULER

Faire parvenir un curriculum vitae complet, **au plus tard le lundi 8 juin 2009, 14 h.** à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
«PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE»
19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, (Québec) J0W 1S0

Seules les personnes, dont la candidature sera retenue, seront contactées.

Donné à Lac-du-cerf, ce 21^e jour du mois de mai de l'an deux mille neuf.

Jacinthe Valiquette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

c.c. Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical.